

# FAIRE UN DON

POUR FAIRE UN DON.....

VOUS POUVEZ CONTRIBUER À NOTRE  
FONDATION (VOIR PLUS BAS)

VOUS POUVEZ AUSSI ADHÉRER À  
LOTOMATIQUE

CLIQUEZ SUR L'IMAGE POUR LE FORMULAIRE

[entete\\_lotomatique\\_f](#)

[OU ICI SI VOUS AVEZ BESOIN D'ASSISTANCE](#)

## Ce qu'est la Fondation du Lac Pouce...

[logoFondation-foncé](#)

C'est un organisme qui a pour objectif de recueillir des fonds et d'en remettre les intérêts aux projets du Lac Pouce, afin que ce dernier puisse continuer sa mission d'être présent auprès des jeunes.

De plus, la Fondation du Lac Pouce est un organisme qui émet des reçus de charité pour fin d'impôt. Un don à la Fondation vous permet d'appuyer une œuvre jeunesse nécessaire à notre région...

## Votre don contribue à réaliser divers projets comme :

**Le Domaine de l'Amitié** : une colonie de vacances pour jeunes de 5-16 ans. Elle accueille trois

cent cinquante jeunes par été, dont près de la moitié viennent de familles défavorisées et qui sont acceptés gratuitement.

Le Centre du Lac Pouce offre diverses formations pour les jeunes de la région. Une équipe se déplace en milieu pour donner ces camps. Les jeunes proviennent des écoles, des maisons de jeunes, des mouvements étudiants, des conseils étudiants.

Il y a aussi des camps d'éveil au milieu. Ces camps ont pour objectif d'éveiller les jeunes aux problèmes de leur milieu, et de susciter l'engagement s'il y a lieu.

Le Lac Pouce regroupe également une quarantaine de jeunes dans Ra-Li-Gang. Ces jeunes se rencontrent une fois par mois pour la croissance personnelle, des sujets de réflexion et du loisir. Ces jeunes proviennent du secondaire et du Cégep.

**Vacances-Soleil** : le Centre du Lac Pouce supporte le projet de vacances familiales pour jeunes mères monoparentales du Café-Jeunesse.

Camps pour personnes handicapées : nous mettons aux services de divers groupes de personnes handicapées comme l'ADHIS, le regroupement des autistes ou l'Association des loisirs des personnes handicapées, nos infrastructures à des prix avantageux.

Création d'emplois pour les jeunes : à travers tous nos projets nous engageons près de 50 jeunes par année, tant au niveau de l'animation que de la conciergerie ou de la cuisine. Un lieu formateur pour les jeunes.

**Un centre de location** : Le Lac Pouce est un carrefour de rencontres pour jeune famille, école, milieu de travail.

**Tous les dons sont bons !**

- Avec 25\$ Vous permettez à un jeune de participer à un Ra-Li-Gang. ;
- Avec 50\$ Vous payez le salaire d'un étudiant pour une journée d'animation. ;
- Avec 100\$ Nous pouvons acheter une nouvelle tente pour le camping.;
- Avec 250\$ Vous payez un séjour de vacances pour un jeune défavorisé ;
- Avec 500\$ Vous nous aidez à payer le chauffage pour une semaine. ;
- Avec 1000\$ et plus Vous permettez à l'œuvre de continuer son service auprès des jeunes et votre nom ou celui de votre entreprise sera gravé pour toujours sur une plaque annuelle. ;

**Lors d'un décès** : À votre demande, lors des arrangements funéraires, notre équipe de bénévoles sera présente au salon funéraire afin de recueillir les dons In Memoriam au bénéfice de la Fondation du Lac Pouce.

**Le don par testament** : Nommer, La Fondation du Lac Pouce dans votre testament vous permet de léguer :

Un montant précis;Un pourcentage de votre succession ou son résidu; Le produit entier ou partiel d'une police d'assurance vie;Tout autre bien

**Le don par fiducie** : Prévoir à l'intérieur de votre testament, la création d'une fiducie afin que des revenus soient versés à perpétuité à La Fondation du Lac Pouce. Vous pourriez également prévoir que les revenus de la fiducie soient d'abord légués au conjoint et suite au décès de ce dernier, que le résidu du capital soit transmis à la Fondation

**Le don par assurance vie** : Vous souscrivez une police d'assurance vie sur laquelle La Fondation du Lac Pouce est nommée propriétaire et bénéficiaire ou vous nommez La Fondation du Lac Pouce au titre de bénéficiaire sur une police d'assurance vie que vous détenez déjà.

**La rente à fonds perdus** : Vous avez un montant de capital placé qui arrive bientôt à échéance? Vous aimeriez donner ce montant de capital, mais vous avez besoin des revenus générés? La rente à fonds perdus est peut-être pour vous! Vous recevrez une rente qui sera, la plupart du temps, non imposable et reçu d'impôt pour une portion du montant donné.

**Les autres formes de dons** : Il existe d'autres arrangements qui pourraient aussi vous

intéresser : *Les dons d'actions ; Fiducie entre vifs ; Les dons en nature, Etc.*

Il nous fera plaisir de vous expliquer, en compagnie de vos conseillers, les différents avantages d'un don à la Fondation du Lac Pouce.

**Communiquez avec nous**

**Fondation du Lac Pouce**

**6939, boul. Talbot**

**Laterrière (Québec) G7N 1W2**

**(418) 678-2455**